



RAPPORT DES LUTTES SYNDICALES

Membres de l'exécutif
Chers membres délégué-es
Chers militantes et militants
Chers salarié-es

La mission du conseil central est d'assurer l'appui aux luttes que mènent les syndicats, notamment; en développant, en promouvant et en organisant toute forme d'appui aux luttes que mènent les syndicats.

Lors du dernier mandat, nous avons constaté la très grande détermination des personnes militantes à plusieurs égards. Le conseil central a initié ou participé à plus de 50 manifestations régionales ou nationales sans compter la présence des membres de l'exécutif aux nombreuses activités des syndicats.

Cette détermination prend souvent naissance lors des assemblées générales qui sont un lieu privilégié pour développer la solidarité entre les syndicats et entre les membres, et ce, indépendamment des secteurs public et privé.

Le conseil central ne ménage rien pour soutenir les syndicats. Pensons aux nombreuses conférences et aux communiqués de presse ainsi qu'aux visites de député-es ou ministres. Nous saluons la grande majorité des syndicats, pour qui la négociation se conclura sans avoir à exercer de moyens de pression, pour d'autres, ce sera nécessaire.

Les luttes

Pendant le dernier mandat, certains syndicats ont dû faire la grève afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire. C'est le cas pour la **CSN Construction** durant l'été 2013 ou les travailleuses et travailleurs des secteurs du **génie civil, voirie** et **résidentiel** qui après une semaine de grève, ont réussi à conclure une entente de principe. Pour le secteur **institutionnel, commercial et industriel** après deux semaines de grève, une loi spéciale fût votée par le Parti Québécois. C'est seulement un an plus tard qu'ils réussiront à adopter une entente de principe.

Du côté **des salarié-es de SSQ Auto** qui ont dû faire face à un employeur qui malgré un chiffre d'affaires de 3 G\$ et l'atteinte de ces objectifs de rendement,

exigeaient des reculs inacceptables, notamment concernant le régime d'assurance collective et le régime de retraite, même si celui-ci était solvable à plus de 100 %.

Les travailleuses et travailleurs ont dû faire la grève pendant 8 semaines avant d'accepter la recommandation du conciliateur. Il est à noter qu'ils ont reçu l'appui des syndiqués de **SSQ Vie** qui ont aussi débrayé une journée afin de protester contre les reculs inacceptables que veut imposer SSQ.

Pour le **Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction**, il aura fallu 3 semaines de grève et un processus de conciliation au ministère du Travail pour que les 817 travailleuses et travailleurs réunis en assemblée générale en viennent à entériner la recommandation du conciliateur.

Quant au **Syndicat des employés de Sico**, l'objectif des travailleuses et travailleurs était une question de respect avant tout. D'autant plus que l'employeur a tenté le même stratagème que lors de la dernière négociation, en menaçant la fermeture s'ils n'acceptaient pas de recul important.

Après 3 semaines de grève, malgré les mêmes menaces de l'employeur, le syndicat, par sa mobilisation exemplaire, a arraché un règlement satisfaisant et mis fin aux concessions.

Le Syndicat des employé-es de la station de ski de Stoneham a quant à lui voté à 95 % un mandat de grève générale illimité lors d'une assemblée générale au mois de novembre 2014. Deux jours après le vote, l'employeur, une multinationale de l'Ouest canadien déclenchait, juste avant la période des Fêtes un lock-out sauvage qui a duré un mois.

Le syndicat et le conseil central ont entrepris une campagne médiatique afin de dénoncer publiquement l'attitude dégradante et méprisante envers les travailleuses et travailleurs ainsi qu'envers la population et les commerçants.

Tout au long de ce conflit, nous avons pu constater la ferme détermination des travailleuses et travailleurs, qui, malgré une menace de fermeture qui planait sur eux pour la saison, ont entériné une entente de principe arraché quelques minutes avant la tenue d'une assemblée générale importante. Nous saluons la solidarité des syndicats qui se sont exprimés par leur soutien financier lors de ce conflit.

Malheureusement, lors du dernier mandat, nous avons vécu deux fermetures, les résultats de nos efforts se sont avérés vaincus. C'est le cas pour le **Syndicat des travailleuses et travailleurs des Industries AP à Laurier Station**, le **Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Abattoir veau Charlevoix**.

D'autres syndicats, sans faire la grève ou subir de lock-out, ont eu recours à des moyens de pression afin d'en arriver à des règlements satisfaisants. Il s'agit, entre autres, du **Syndicat des éducatrices et éducateurs en milieu familial**, du **Syndicat des employé-es de la Station de ski du Mont Ste-Anne**, la **Fraternité des pompiers volontaires de La Malbaie**, pour ne nommer que ceux-là.

Au **Massif de la petite rivière St-François**, après avoir entendu le grand patron Daniel Gauthier en 2007 promettre la création de 300 à 400 emplois avec un projet de développement de la montagne. Il exigeait, du même coup, des subventions des gouvernements et au syndicat, une convention collective de 6 ans. Au renouvellement de la convention collective en 2013, plutôt que de constater une création d'emplois, ce sont des coupures qui ont été annoncées au début de la saison de ski. Il y a eu une diminution des services et la fermeture du chalet au bas de la montagne qui venait affecter les travailleuses et travailleurs ainsi que l'économie locale.

Dès cette annonce, le syndicat soutenu par le conseil central a organisé une manifestation avec la participation des maires de la région, le préfet de la MRC de Charlevoix, les commerçants et la population pour réclamer le maintien des services à la station de ski.

Lors de la première rencontre de négociation, le syndicat s'est vite rendu compte que Daniel Gonthier n'avait aucune reconnaissance pour les travailleuses et travailleurs, refusant toutes les demandes syndicales et exigeait un deuxième contrat de travail de six ans. Réunis en assemblée générale en février 2014, les membres ont rejeté l'offre finale de l'employeur à 90 % et ont voté un mandat de grève de 5 jours dans la même proportion.

Les discussions se sont poursuivies devant une conciliatrice et une semaine plus tard, réunis à nouveau, les membres ont décidé d'accepter la proposition de la conciliatrice après que l'employeur ait brandi la menace d'une fermeture indéterminée.

Le syndicat des agentes et agents de la paix en services correctionnels du Québec qui est sans contrat de travail depuis mars 2015 a entamé sa négociation l'automne dernier. Elle porte sur des enjeux majeurs aux yeux du syndicat, dont la question de la santé et la sécurité au travail tant sur le plan physique que psychologique qui est une priorité essentielle.

Afin de soutenir leur comité de négociation, le conseil central est venu en appui aux agentes et agents de la paix en services correctionnels lors de manifestations qui ont eu lieu devant le Conseil du Trésor et à proximité des centres de détention. Selon le syndicat, l'employeur doit comprendre qu'aucun recul n'est envisageable

Le conseil central a dû intervenir publiquement et politiquement dans plusieurs dossiers en appui aux syndicats. Pensons à la fermeture du **Loew's Le Concorde** en février 2014 où 230 travailleuses et travailleurs ont été jetés à la rue, alors que la vocation même de l'hôtel était menacée d'être transformée en résidences pour personnes âgées par un certain Eddy Savoie.

Le conseil central et la CSN ont tout mis en œuvre afin de soutenir les membres, notamment par la mise sur pied d'un comité de reclassement, plusieurs conférences de presse et démarches conjointes auprès de potentiels acquéreurs et acteurs régionaux, tout cela afin de relancer l'activité hôtelière de l'institution et la sauvegarde des emplois des travailleuses et travailleurs du Concorde. Bien que le service de la restauration ait été cédé à un sous-traitant, c'est avec fierté que les membres présents en assemblée générale ont entériné à 94 % la nouvelle convention collective.

Au début de 2015, le **Syndicat des Travailleuses et travailleurs de Papier Forestiers Résolu** à Clermont a appris la fermeture de la machine n° 4 qui était la plus performante de l'usine, cela a entraîné la perte de 70 emplois. Le syndicat et le Conseil central avec la préfet de la MRC de Charlevoix Est ont organisé une manifestation afin de dénoncer l'employeur et exiger du gouvernement de s'impliquer à trouver une solution afin de relancer l'industrie forestière au Québec, notamment par l'approvisionnement en copeaux, la modernisation et la diversification des activités de l'usine.

C'est par un froid sibérien que toute une région a marché pour assurer l'avenir de l'usine à Clermont, tous, sauf la députée libérale Caroline Simard.



Dernièrement, les travailleuses et travailleurs ont entériné l'entente de principe pour le renouvellement de leur convention collective à 91 %

Pour le **Syndicat des travailleurs du Chantier naval de Lauzon**, qui comptait 875 employé-es à la fin de 2013, tout semblait s'être replacé après avoir connu toutes sortes de déboires et avoir vu le gouvernement conservateur octroyer 33 milliards \$ de contrats au chantier de Seaspan à Vancouver et celui de Irving à Halifax.

Au printemps 2015, dû à l'immobilisme du gouvernement conservateur pour l'octroi du ravitailleur pour le compte de la marine canadienne, ce n'est pas moins de 234 mises à pied qui ont été effectuées. C'est encore et toujours les travailleuses et travailleurs qui en paient le prix.

Le conseil central et le syndicat ont multiplié les manifestations au bureau du député et ministre Steven Blaney afin de faire bouger le gouvernement, mais en vain. Il aura fallu attendre l'élection du parti libéral du Canada pour que l'octroi du contrat soit enfin accordé officiellement à Davie.

À tous les dénigreur, nous leur rappelons que le chantier s'est vu décerner en 2015 le titre de meilleur Chantier naval en Amérique du Nord par la Lloyd's List North American Maritime Awards. Le conseil central tient à féliciter l'ensemble des membres et le syndicat pour cet honneur si bien mérité. Cependant, la bataille continue, car le syndicat débute la négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Pour les **Centres de la petite enfance** et les **Responsables en service de garde en milieu familial**, c'est un même combat. Depuis de nombreuses années, le gouvernement Couillard, dans sa folie de l'austérité multiplie ses attaques pour sabrer dans un réseau qui offre des services de qualité supérieure à tous les enfants du Québec et qui constitue un joyau pour notre collectivité. Pour les réseaux des services de garde, nous avons tout mis en œuvre afin de dénoncer les politiques du gouvernement libéral et d'empêcher le démantèlement du secteur public au détriment du secteur privé à but lucratif.

À l'automne 2015, le gouvernement Couillard a conclu un **Pacte fiscal** avec les municipalités, celui-ci consiste en une diminution du financement provincial annuel de 300 M\$ et en leur donnant la possibilité d'imposer les conditions de

travail législative. Pour les 1600 membres CSN qui œuvrent dans des municipalités ou de transport public des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Ce pacte fiscal est une attaque à un droit fondamental de négocier ses conditions de travail. Il est clair pour le conseil central et la FEESP, que nous ne laisserons pas ce gouvernement s'en prendre à un droit aussi fondamental qui est reconnu par la Charte québécoise et canadienne.

Le **Syndicat des Travailleuses et travailleurs de Partagec** a connu son lot de difficulté. Pendant longtemps le ministre Barrette lorgnait la privatisation de la buanderie de Patagec. Pourtant, en 2008, c'était une bonne idée pour Philippe Couillard qui était alors ministre de la santé quand il a inauguré une nouvelle buanderie au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, qui a vu son efficacité s'accroître de 40 %.

Nous avons manifesté et dénoncé devant l'Assemblée nationale pour s'opposer à la menace de privatisation. La décision du ministre Barrette est tombée en mars dernier : **Partagec ne sera pas privatisé**. Cette décision a eu un effet euphorique pour les membres. Bravo aux travailleuses et travailleurs ainsi qu'à l'exécutif du syndicat pour leur acharnement.

Dans un contexte d'austérité budgétaire, la négociation du **Secteur public** qui regroupait 400 000 salarié-es syndiqué-es réunis en Front commun dont la majorité sont des femmes, nous a amené devant la plus grande grève au Québec depuis celle de 1972. Nous avons connu une mobilisation sans précédent afin de dire au gouvernement que les offres salariales de 3 % sur 5 ans n'étaient d'aucune façon acceptables et que l'appauvrissement des travailleuses et travailleurs du secteur public, c'était assez!

Nous tenons à souligner le travail de mobilisation par les militantes et militants des syndicats. Ce fût vraiment impressionnant et magistral.

De plus, je m'en voudrais de passer sous silence les actions du camarade **Pierre Mercure**, président du **syndicat des professeurs du Cégep François Xavier Garneau**. Il a été un chef de file par ces actions lors de **l'Opération Dérangeant 21**. Chaque matin, pendant 36 jours, il a été devant l'assemblée nationale ou encore devant le Conseil du Trésor à faire un **Sit in** par des froids

extrêmes, afin de revendiquer pour de meilleures conditions de travail. Bravo camarade!

Les Campagnes

Dans notre dernier mandat, le conseil central a travaillé à faire connaître auprès de ces syndicats, les **campagnes** qui ont été mises de l'avant à la CSN.

Celle de la sauvegarde de **Radio Canada** qui était en deux volets sous les thèmes « *Tous amis de Radio Canada* » et « *J'aime Radio-Canada* » ces deux thèmes visaient à défendre l'intégrité de notre seul diffuseur public national.

En 2014, la campagne « **Et si on avançait** » avait pour objectif de partager une analyse commune de la conjoncture marquée par l'application des mesures néolibérales. Le conseil central a participé à de nombreuses assemblées générales afin de partager l'analyse des grands enjeux de cette campagne.

Finalement en 2014, celle de la lutte contre **l'austérité** qui est toujours une priorité aujourd'hui. Notre objectif était de donner l'heure juste à nos membres et à la population sur l'impasse budgétaire et sur les effets des mesures d'austérité au quotidien.

En terminant, je voudrais attirer votre attention sur l'importance des dons de solidarité qui sont primordiaux pour les syndicats en conflit qui doivent lutter afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. L'aspect financier est un atout extrêmement important pour gagner les batailles. Donc, j'invite l'ensemble des syndicats à participer aux campagnes de dons de solidarité pour les syndicats en conflit.

Pour toutes ces luttes, qu'elles soient syndicales ou sociales, pour toutes ces campagnes, nous avons pu compter sur des travailleuses et travailleurs qui ont su **Riposter** et qui ont su **Résister** pour mieux **Avancer**.